



CADARACHE

Cadarache, le 05/09/08

COMMUNIQUE DE PRESSE

Anomalie dans les rejets gazeux d'une installation du CEA Cadarache

Le 26 août 2008, le CEA Cadarache a déclaré à l'ASN un événement significatif concernant des rejets de tritium gazeux d'un laboratoire situé dans l'installation Rapsodie* à un niveau supérieur au seuil mentionné dans l'arrêté interministériel du 5 avril 2006.

Les rejets se sont produits lors d'une expérience visant à étudier la diminution de la teneur en tritium d'un échantillon en fonction de la température.

Cet événement a été mis en évidence lors de l'établissement des bilans mensuels des rejets gazeux des installations. Les rejets se sont produits dans la période du 20 au 30 juin 2008, et du 15 au 22 juillet 2008.

Ces rejets sont sans conséquences pour les populations ou l'environnement. Pour les travailleurs les conséquences maximales potentielles sont inférieures à 1,3 microsievert*.

L'analyse de l'incident fait apparaître une erreur reproduite dans la conduite de l'expérimentation et la prise en compte des rejets potentiels. En conséquence, le CEA a proposé de classer cet événement au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7.

* L'installation Rapsodie est un réacteur expérimental à neutrons rapides arrêté depuis avril 1983

** La dose maximale annuelle pour les travailleurs doit rester inférieure à 20 000 microsieverts.

Contact presse :

Henri Maubert : 04 42 25 35 43

Email : henri.maubert@cea.fr